

M. Ladner:

Q. Maintenant, monsieur Ross, avez vous une idée de la réserve d'or au Canada, de la réserve approximative à l'heure actuelle?—R. Peut-être \$97,000,000. Je crois avoir ici un état, si on me permet de m'en servir.

Q. Oui, nous aimerions de connaître le chiffre?—R. A la fin de février, l'or en la possession du ministère des Finances atteignait le chiffre de \$93,973,000 dont un peu plus de trois millions représentait la garantie des dépôts de la caisse d'épargne des postes, ce qui laisse une balance de \$90,966,000 en garantie des billets du Dominion.

Q. Ce montant est détenu en garantie des billets du Dominion dites-vous?—

R. Oui.

Q. Le Gouvernement fédéral détient-il de l'or, outre ce montant?—R. Pas à ma connaissance.

Q. Quelle quantité d'or y a-t-il dans les banques?—R. Vous le verrez dans les rapports.

Q. Avez-vous ce renseignements?—R. Je crois avoir une copie d'un état. Soixante-dix millions à la fin de février, au même temps.

Q. Savez-vous si l'une quelconque des banques de l'Angleterre, outre la banque d'Angleterre, détient de l'or?—R. Je ne le sais pas du tout. Les banques anglaises ne publient pas l'état détaillé de leur actif. Il y a une somme globale comprenant l'or et les soldes, à la banque d'Angleterre, et vous ne pouvez pas déterminer la quantité de l'or.

Q. Mais, elles ont tout de même un encaisse-or?—R. Je ne le sais pas, je vous le dis franchement. Je serais porté à croire qu'elles en ont, mais je n'en sais absolument rien.

Q. A titre de renseignement consigné, sous le régime de la Réserve fédérale, l'or, naturellement, est gardé dans les banques de réserve fédérale et les banques qui font partie du système détiennent des certificats?—R. Je ne sais pas si les banques sont tenues de remettre tout l'or aux banques de la Réserve fédérale.

Q. Mais c'est ce quelles font en pratique?—R. En grande partie, oui.

Q. Mais au Canada le Gouvernement et les banques ont un encaisse-or, le Gouvernement, \$90,000,000, à ce que vous dites, et les banques \$66,000,000?—R. Oui.

Q. Maintenant, quel usage font les banques de cet or?—R. Exactement le même que celui qu'en fait le Gouvernement. Il constitue une réserve en garantie des obligations en cours. Cela rend plus stable la structure du système bancaire.

Q. Serait-il préférable, au point de vue du public et des banques, si l'or des banques était confié à la garde du Gouvernement et si la monnaie ou les billets émis étaient vérifiés de cette manière, comme c'est le cas en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis?—R. Je ne le crois pas. Nous avons prospéré et avons élaboré notre propre système de manière à faire face à nos propres conditions et, tout comme l'a dit M. Harding, vous ne pouvez pas rendre un système conforme à un autre simplement parce que les résultats en sont bons dans notre pays; il vous faut tenir compte de l'évolution de chaque pays et ne pas tenter de faire des modifications draconiennes à moins d'avoir des raisons suffisantes pour en agir ainsi. Je ne saisis pas les raisons qui rendent désirable un changement quelconque. Je puis, au contraire, trouver des raisons nous portant à croire que la chose n'est pas désirable.

Q. Ce n'est pas une suggestion que je fais; je ne fais que vous exposer les renseignements qui peuvent servir de base à une expression d'opinion. Lorsque les banques obtiennent des billets émis par le Gouvernement, ou plutôt sous le régime de la loi des Finances, lorsqu'elles obtiennent crédit, les banques peuvent, à ce que je comprends, déposer jusqu'à des certificats de grain, et, peuvent-elles déposer également des obligations fédérales et provinciales?—R. Oui.

Q. Des obligations du Gouvernement fédéral aussi?—R. Oui.

[M. Henry-T. Ross.]